

### ***Séance extraordinaire du 2 juillet 2019***

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 14 h 05 le 2 juillet 2019 en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette :

Madame        Christiane Beaudry, conseillère au district 6

Messieurs    Michel Charron, conseiller district 5  
                  Jean-Pierre Cholette, conseiller au district 2  
                  Pierre Deschênes, conseiller au district 4  
                  Michel Dubé, conseil au district 3

Est absent :    Éric Deslongchamps, conseiller au district 1

Monsieur Simon Leclerc, directeur général, est également présent.

Cette séance extraordinaire a été convoquée pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt de démissions
4. Acceptation de modification de condition de départ
- ~~5. Analyse d'achat, balai mécanique de rue~~
6. Période de questions
7. Clôture de la séance

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 14 h 05, les membres du conseil municipal prennent place à la table des délibérations et monsieur Daniel Monette ouvre la séance après la constatation du quorum.

Tous les membres présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

**179-07-2019**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après que monsieur le maire ait procédé à la lecture de l'ordre du jour, sur proposition de madame la conseillère Christiane Beaudry, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y retirant cependant le point 5.

## ***Séance extraordinaire du 2 juillet 2019***

**180-07-2019**

### **DÉPÔT DE DÉMISSIONS**

Considérant que la technicienne en environnement M<sup>me</sup> Nanie Ayotte a remis sa démission le 20 juin 2019, informant le Conseil que sa dernière journée de travail sera le 12 juillet 2019;

Sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Deschênes, il est unanimement résolu que le conseil prenne acte de la démission de M<sup>me</sup> Ayotte et la remercie pour son travail.

Également,

Considérant que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Leclerc, a remis sa démission le 20 juin 2019 en informant le Maire de sa décision ;

Sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Deschênes, il est unanimement résolu que le conseil prenne acte de la démission de monsieur Simon Leclerc et le remercie pour son travail.

**181-07-2019**

### **ACCEPTATION DE MODIFICATION DE CONDITION DE DÉPART**

Considérant qu'il y a eu des discussions entre monsieur Simon Leclerc, le maire et le conseil afin de réaliser une transition adéquate pour le suivi des dossiers de la Municipalité;

Considérant que l'article 10. *Durée et terminaison* du contrat de travail de monsieur Leclerc précise que le directeur général peut mettre fin au contrat moyennant un préavis écrit de trente (30) jours pour assister la Municipalité dans ses démarches pour combler le poste de directeur général, si tel est requis par la municipalité;

Considérant que le conseil est d'avis que la dernière journée de travail du directeur général pourra être le 5 juillet 2019;

Sur proposition de monsieur le conseiller Michel Dubé, il est unanimement résolu d'adopter et de mettre fin au contrat de monsieur Simon Leclerc en date du vendredi 5 juillet 2019.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Séance extraordinaire du 2 juillet 2019*

**182-07-2019**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame la conseillère Christiane Beaudry, il est unanimement résolu de lever la séance à 14 h 08.

Daniel Monette  
Maire

Simon Leclerc  
Directeur général